

GUIDE AUX PARENTS

CAMP DE JOUR GUEPE

Parc-nature du Bois-de-Liesse
Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies



Chers parents,

Milieus de vie sécuritaires, joyeux et remplis de découvertes seront les mots d'ordre pour cette année encore dans les camps de jour GUEPE!

Les camps de jour GUEPE sont certifiés par l'ACQ! Le sceau « camp certifié » identifie les camps inspectés par l'ACQ répondant à plus de 70 normes qui établissent des exigences relatives à la sécurité, à l'encadrement, à la programmation, et à l'environnement.



Ce *Guide aux parents* se veut donc une référence pour préparer nos campeur.euse.s à vivre une expérience hors de l'ordinaire dans la nature de Montréal.

Nous avons si hâte de rencontrer ou de revoir vos enfants!

L'équipe de GUEPE



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
CODE DE VIE ET RÈGLEMENTS INTERNES.....	3
QUALITÉ ET SÉCURITÉ.....	3
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.....	4
CRÉDIT D'IMPÔT.....	4
DATES DES CAMPS.....	5
LIEUX D'ACCUEIL.....	5
HORAIRES	6
PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART	7
LISTE DES OBJETS PERSONNELS.....	9
ACTIVITÉS	9
EN CAS DE BLESSURE.....	11
ENCORE PLUS.....	11
ANNEXE	12

CODE DE VIE ET RÈGLEMENTS INTERNES

Le rôle de votre enfant, en plus d'avoir du plaisir et de participer activement aux activités du camp, est de nous aider à maintenir un cadre de vie sécuritaire en respectant les mesures de façon rigoureuse et soutenue dans le temps.

Nous nous engageons à les expliquer et les rendre accessibles à la compréhension de tous·tes, de façon ludique et positive, tout en maintenant le sérieux de ces dernières.

Il n'y aura aucune tolérance pour les comportements suivants :

- La violence volontaire sous toutes ses formes;
- La dégradation volontaire du matériel et du site du camp.

Des mesures disciplinaires en gradation pourront être prises le cas échéant :

- L'avertissement;
- Le retrait d'activité;
- La communication avec le parent;
- Et même l'exclusion du camp, en cas de force majeure.

Nous comptons sur vous pour en discuter avec votre enfant, préalablement à la tenue du camp.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ

GUEPE prend à cœur d'offrir des services de qualité en vous proposant des activités et des outils éducatifs conçus par des personnes qualifiées. Son équipe est spécialisée en biologie, écologie et en environnement et a de l'expérience en vulgarisation et en interprétation de la nature.

GUEPE forme également son personnel aux premiers soins, aux principes Sans trace, à la gestion de groupe et aux activités guidées en plein air (telles que le kayak, le ski de fond et la randonnée), selon son rôle au sein de l'équipe.

En détenant la certification de l'[Association des camps du Québec \(ACQ\)](#), GUEPE garantit de hauts standards de qualité et de sécurité pour ses camps de jour. De plus, son équipe adhère à la politique d'intégrité de l'ACQ afin que chaque personne, autant les participant·e·s que l'animateur·rice de groupe, se sente en sécurité et respecté·e. GUEPE forme également son personnel sur la prise en charge et la prévention du harcèlement psychologique et sexuel en milieu de travail. [Toute plainte](#) sera traitée avec respect et bienveillance.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Notre politique de protection des renseignements personnels et de confidentialité des informations est accessible [sur notre site Web](#). Pour toute question au sujet du traitement ou de la mise à jour de vos renseignements personnels ou pour nous faire part de toute préoccupation à cet égard, veuillez communiquer avec la personne responsable de la protection des renseignements personnels chez GUEPE, par le biais de l'adresse courriel suivante : renseignementspersonnels@guepe.qc.ca.

CRÉDIT D'IMPÔT

Le camp de jour et la halte-garderie sont des services éligibles au Relevé 24. Les relevés sont générés en février de l'année qui suit la participation au camp de jour. Vous recevrez un courriel avec les informations à mettre à jour dans votre compte Amilia. Veuillez noter que le NAS doit obligatoirement être dans votre compte afin de générer le relevé, et ce, à la demande du gouvernement provincial.



CAPACITÉ D'ACCUEIL

Notre capacité d'accueil a été soigneusement étudiée afin de nous permettre d'assurer à tous·tes un espace extérieur ET intérieur. Nous conservons les mêmes ratios prescrits par l'ACQ.

Les ratios suivants sont pour 1 naturaliste :

- 5 à 6 ans : 10 enfants
- 7 à 8 ans : 12 enfants
- 9 à 12 ans : 15 enfants

DATES DES CAMPS

Parc-nature du Bois-de-Liesse

- 29 juin au 10 juillet : Camp A (2 semaines);
- 13 au 24 juillet : Camp B (2 semaines);
- 27 au 31 juillet : Camp Découverte (1 semaine);
- 3 au 14 août : Camp C (2 semaines);
- 17 au 21 août : Camp faune et flore (1 semaine, seulement de 5 à 9 ans).
Pour les 10 ans et plus, nous vous invitons à consulter le camp plein air nature au site nautique de Pierrefonds.

Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

- 29 juin au 3 juillet : Camp Découvertes (1 semaine);
- 6 au 17 juillet : Camp 1 (2 semaines);
- 20 au 31 juillet : Camp 2 (2 semaines);
- 3 au 14 août : Camp 3 (2 semaines avec 3 groupes seulement).

LIEUX D'ACCUEIL

Parc-nature du Bois-de-Liesse : maison Pitfield

(9432, boulevard Gouin Ouest, Montréal, H8Y 1T4)

Par la suite, les groupes se déplaceront dans deux autres accueils du parc :

- Maison du Ruisseau : 5, avenue Oakridge, Montréal, H4K 1Y6
- Chalet d'accueil des Champs : 3555, rue Douglas-B.-Floreni, Saint-Laurent, H4S 1Y6

Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies : chalet Héritage

(14 905, rue Sherbrooke Est, Montréal, H1A 3X1)

HORAIRES

Halte-garderie

De 7 h 45 à 9 h et de 16 h à 17 h 30

Vous pouvez :

- Reconduire vos enfants à n'importe quel moment entre 8 h 45 et 9 h.
 - Venir chercher vos enfants à n'importe quel moment entre 16 h et 17 h 30.
- Des frais de 10 \$ par 5 min seront portés à votre compte pour tout retard (après 17 h 30).

Si vous désirez profiter du service de halte-garderie, alors que les inscriptions sont terminées, vous devez inscrire votre enfant en contactant directement le service à la clientèle de GUEPE, au 514-710-6829, poste 1.

Camp de jour

De 9 h à 16 h

Vous pouvez déposer vos enfants au camp à partir de 8 h 45 sans frais de halte-garderie.

À la fin de la journée, les frais du service de halte-garderie s'appliqueront après 16 h 15. Des frais de 10 \$ par 5 min seront portés à votre compte pour tout retard après 17 h 30.

Le numéro de groupe de votre enfant, ainsi que le nom de son ou sa naturaliste vous seront communiqués par courriel avant le début du camp. Notre correspondance pourrait se retrouver dans votre boîte de courriels indésirables. Gardez l'œil ouvert!

Absence, retard ou départ hâtif

En cas d'absence, de retard ou de départ hâtif, **IL EST TRÈS IMPORTANT** de prévenir le ou la responsable du camp, idéalement 24 h d'avance ou dès que vous le savez. Écrivez-nous un courriel indiquant :

- Le parc-nature où se tient le camp de jour de votre enfant;
- Le nom complet de votre enfant;
- Le groupe et le nom de son ou sa naturaliste.

Camps de jour GUEPE au parc-nature du Bois-de-Liesse :

campsbdl@guepe.qc.ca

Camps de jour GUEPE au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies :

campspap@guepe.qc.ca



PROCÉDURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Arrivée sur le site du camp

Un·e membre du personnel des camps GUEPE (équipe de coordination ou du service de halte-garderie) est toujours présent·e pour prendre les présences et répondre à vos questions lors des arrivées. Si cette personne est dans l'incapacité de vous répondre immédiatement, un·e autre membre de l'équipe s'occupera de vous dans les plus brefs délais.

Peu importe si vous accompagnez votre enfant à pied ou à vélo, ou si votre enfant arrive de façon autonome, il ou elle devra absolument passer par la zone d'accueil pour signaler sa présence. Il en va de même pour les assistant·e·s-naturalistes.

Départ du site du camp

Lors de votre arrivée à la zone d'accueil désignée, la personne mandatée de l'équipe vous demandera de lui présenter une pièce d'identité afin de cocher le départ de votre enfant sur le registre des présences. Votre présence sera ensuite communiquée à la personne responsable. Cette dernière enverra votre enfant vous rejoindre.

Seules les personnes mentionnées au dossier de l'enfant pourront venir le ou la chercher. Vous désirez ajouter quelqu'un au dossier? Facile! Il suffit de communiquer avec le ou la

responsable par courriel (campsbdl@guepe.qc.ca ou campspap@guepe.qc.ca) en lui indiquant les informations de la nouvelle personne autorisée.

Si vous avez des questions ou voulez discuter d'une situation propre à votre enfant, nous vous invitons à envoyer un courriel à campsbdl@guepe.qc.ca ou campspap@guepe.qc.ca. Le ou la responsable communiquera avec vous dans les meilleurs délais.

Si votre enfant retourne à la maison de façon autonome (sans l'accompagnement d'un parent), nous vous demandons d'écrire un courriel à la personne responsable pour l'en informer (camps@guepe.qc.ca ou campspap@guepe.qc.ca), sans quoi, nous ne pourrions laisser partir votre enfant. Il en va de même s'il ou elle est accompagné-e d'un frère ou d'une sœur assistant-e-naturaliste. Indiquez dans le courriel :

- Le parc-nature où se tient le camp de jour de votre enfant;
- Le nom complet de votre enfant;
- Le groupe et le nom de son ou sa naturaliste.

À la maison, le soir, après le camp

Comme presque partout au Québec maintenant, il y a présence de tiques au parc-nature du Bois-de-Liesse. Afin de prévenir les morsures, nous restons le plus possible dans les sentiers et tous-tes les naturalistes ont le matériel nécessaire ainsi qu'une formation pour retirer la tique de façon adéquate.

De votre côté, il est conseillé (non obligatoire) par le gouvernement de fournir à votre enfant des vêtements longs de couleur claire, des chaussures fermées et une crème insecticide contenant du DEET ou de l'icaridine. Il faudra, bien sûr, adapter les vêtements selon la température. Un coup de chaleur est si vite arrivé!

À votre retour à la maison, nous vous invitons à vérifier le corps de votre enfant lors de la douche ou du bain. Lors de la vérification des tiques, vous cherchez des bosses ou des petits points noirs anormaux. Consultez l'ANNEXE pour plus de détails.

N'hésitez pas à communiquer avec nous ou à consulter [le site d'information du gouvernement](#) pour plus d'information.

LISTE DES OBJETS PERSONNELS

Nous vous demandons de fournir un sac à dos par enfant identifié à son nom. Attention, il se peut que les enfants d'une même fratrie ne se rendent pas au même endroit. Il est donc nécessaire que chaque campeur·euse ait son propre matériel et son propre sac à dos.

Aucun autre objet que ceux listés ci-dessous ne sera accepté :

- Crème solaire;
- Chasse-moustiques;
- Casquette ou chapeau;
- Bouteille d'eau réutilisable;
- Bottes de pluie;
- Tenue complète de rechange;
- Sacs en plastique refermables (ex. : pour ramener des vêtements mouillés);
- Petit paquet de mouchoirs jetables.



Pour le repas du midi, un lunch froid est à prévoir. Pendant les camps, les jeunes sont actifs toute la journée et ont donc besoin d'un apport calorique supérieur. N'hésitez pas à fournir plus de collations à votre enfant pendant toute la durée du camp.

ACTIVITÉS

Nous offrons des activités de qualité sur le thème des sciences de la nature et de l'environnement telles que :

- La randonnée en forêt et l'observation de la faune et de la flore;
- La récolte de spécimens;
- La présentation d'artéfacts naturels;
- Des expériences et des jeux à la fois notionnels et ludiques;
- Et bien d'autres.

La tenue des activités « spéciales » telles que la pêche ou les randonnées en vélos ou encore la sortie dans un site nautique est au choix de l'équipe des naturalistes. Vous recevrez un avis si elles sont dans la programmation.

Famille, ami·e·s et connaissances sont invité·e·s à notre événement de fin de camp *Nature en fête*, qui se déroule à partir de 14 h le dernier vendredi du camp. Vivez une activité du camp de jour animée par les jeunes.

Journée type

9 h 00 : Prise en charge des jeunes

9 h 15 : Message de la coordination, jeu matinal et prise de la collation

9 h 30 : Début des activités de découverte et d'éducation :

Chasse aux insectes;

Randonnées;

Expériences;

Etc.

11 h 00 : Dîner d'une durée de 30 à 45 minutes (selon le groupe d'âge)*

12 h 30 : Activités (suite)

15 h 15 : Collation, journaux de bord, retour sur la journée

15 h 45 : Rassemblements extérieurs (en groupes séparés) près de la zone de départ, jeux calmes et début du départ progressif des jeunes.

* Les horaires des dîners ont été décalés pour qu'un seul groupe dîne à la fois, limitant ainsi les attroupements autour du chalet ou aux toilettes.



EN CAS DE BLESSURE

Les naturalistes ont reçu une formation aux premiers soins et disposent de l'équipement nécessaire. Les premiers soins seront prodigués avec les équipements de protection individuelle appropriés selon les recommandations de la DSP.

En cas de blessure bénigne, l'information vous sera transmise en fin de journée. En cas de blessure grave, le contact d'urgence au dossier de l'enfant sera contacté immédiatement.

ENCORE PLUS

Si votre enfant a une condition médicale ou des besoins particuliers, si vous désirez nous faire part d'une situation, ou si vous avez simplement des questions non répondues par ce guide, sachez que l'équipe des camps GUEPE est là pour vous!

Comme toujours, nous travaillons fort pour que l'été soit magique pour nos campeurs et campeuses.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter! C'est toujours un plaisir de discuter avec vous, les parents!

Camps de jour GUEPE au parc-nature du Bois-de-Liesse

campsbdl@guepe.qc.ca

Camps de jour GUEPE au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

campspap@guepe.qc.ca



ANNEXE

Vérification journalière des tiques

(Plus sur les tiques à la page suivante.)



[Plus d'information concernant les tiques à pattes noires](#)

[En savoir davantage sur la maladie de Lyme](#)

Rubriques nature

Voici quelques espèces que nous pouvons croiser lors des activités en nature. Souvent méconnues ou entourées de mythes, elles font pourtant partie de nos écosystèmes. Mieux les connaître permet de comprendre leur rôle dans l'environnement, d'adopter les bons comportements et de profiter des activités extérieures en toute confiance.

La tique à pattes noires

La tique à pattes noires est un petit acarien qui vit dans les forêts, les hautes herbes et les milieux arbustifs. Contrairement à ce que l'on croit parfois, elle ne saute pas et ne vole pas. Elle grimpe plutôt sur la végétation et attend le passage d'un animal ou d'une personne pour s'y accrocher. Au cours de sa vie, elle se nourrit du sang de différents animaux, comme les souris, les oiseaux, les cerfs et parfois les humains. Sa présence s'est accrue au Québec au cours des dernières années en raison de conditions plus favorables. Après une activité en nature, il est recommandé de vérifier sa peau et ses vêtements afin de repérer rapidement une tique qui pourrait s'y être accrochée.

Les coyotes à Montréal

Le coyote est un mammifère très adaptable qui a su trouver sa place dans plusieurs villes nord-américaines, dont Montréal. Il fréquente les grands parcs, les boisés, les friches et les corridors verts où il peut se déplacer et trouver de la nourriture. Opportuniste, il se nourrit principalement de petits mammifères comme les souris et les écureuils, mais aussi de fruits, d'insectes et d'autres ressources disponibles selon les saisons. Généralement discret, il est surtout actif à l'aube, au crépuscule et durant la nuit. Sa présence contribue à l'équilibre des écosystèmes urbains en aidant à contrôler certaines populations d'animaux. Lors d'une rencontre, il suffit de l'observer à distance et de lui laisser l'espace dont il a besoin.

L'herbe à puce

L'herbe à puce est une plante indigène que l'on retrouve dans plusieurs régions du Québec, notamment dans les milieux ouverts, les lisières de forêt, les friches et les bords de sentiers. Elle joue un rôle dans l'écosystème en offrant nourriture et abri à diverses espèces d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères. Son apparence varie selon les saisons, mais elle est souvent reconnue grâce à ses groupes de trois feuilles. La plante contient une huile naturelle qui peut provoquer une irritation de la peau chez certaines personnes lorsqu'elles la touchent. Pour éviter une réaction, il est préférable d'admirer cette plante sans la manipuler et de demeurer sur les sentiers lors des activités en nature.